

Ville de Vernier

MESURES POUR L'ENFANCE

PLAN POLITIQUE de L'ENFANCE



POUR UNE POLITIQUE DE L'ENFANCE GLOBALE, COORDONNÉE ET AMBITIEUSE

«Dès leur naissance, les enfants ont besoin de bienveillance, qu'ils trouvent généralement auprès de leur famille [...]». Plus largement, les enfants et les familles ont besoin d'un soutien et d'un encouragement des institutions publiques, notamment au niveau communal. (*Commission suisse pour l'UNESCO*)

C'est dans ce contexte et pour se donner un cadre efficient et cohérent que la Ville de Vernier s'est dotée d'un plan politique de l'enfance :

- **global** : qui touche tous les aspects de la vie des enfants de 0 à 8 ans ;
- **coordonné** : qui implique tous les acteurs qui travaillent avec les enfants et les parents ;
- **ambitieux** : qui affirme la volonté politique d'investir durablement autour de l'enfant et son développement.

Ce plan politique, construit sur des piliers solides, poursuit les objectifs suivants : accompagner les enfants de 0 à 8 ans dans leur développement, soutenir les parents et participer au bien-vivre ensemble, à la cohésion sociale en favorisant l'égalité d'opportunités dans la vie en société.

Il est destiné aux familles de la Ville de Vernier, aux partenaires du domaine de l'enfance, ainsi qu'au service de l'enfance. Il est construit sur une analyse approfondie de l'offre existante destinée aux enfants et à leur famille ainsi qu'à une consultation élargie avec les différents partenaires du domaine de la petite enfance et des services municipaux. Il a pour objectif d'assurer un recensement complet des besoins de la population, des offres proposées et des mesures à mettre en place.

PLAN POLITIQUE DE L'ENFANCE DE LA VILLE DE VERNIER

POURQUOI ?

Il n'est plus à démontrer les bénéfices pour les enfants, les parents, les collectivités publiques, les entreprises et la société en général de disposer d'un plan politique de l'enfance. Depuis longtemps, l'idée que la politique de l'enfance devrait se résumer à proposer des « solutions de garde » ou des « activités pour les plus petits » est dépassée. Il est question d'offrir aux enfants ce dont ils ont besoin dans tous les domaines de leur vie : éducation, loisirs, prévention, etc.

Bénéfices pour les enfants

Avec une prise en charge précoce, dans une structure d'accueil petite enfance ou par d'autres interventions hors des structures d'accueil, il est possible de donner à l'enfant d'aujourd'hui des outils pour qu'il puisse s'épanouir et devenir adulte, tout en valorisant sa personnalité et son potentiel.

Bénéfices pour les parents

Une politique de l'enfance se doit d'être une politique de la parentalité qui soutient les parents dans leur tâche éducative et qui valorise leur rôle et leurs compétences. Les parents doivent être au centre du développement de leurs enfants, dans une démarche de coopération et de coéducation entre les parents et les autres intervenants de l'éducation. Les actions menées favorisent les rencontres et les échanges entre parents.

Bénéfices pour les collectivités publiques

Au-delà de la tâche centrale d'éducation et de formation, les avantages pour les collectivités publiques sont multiples. Des économies par l'effet préventif d'un accompagnement précoce des enfants sont réalisées, ainsi que la création de recettes fiscales supplémentaires relatives aux revenus augmentés des parents, en raison de leur participation accrue sur le marché du travail. L'attractivité de la Ville de Vernier est ainsi renforcée et encourage les familles à s'installer sur la commune durablement.

Bénéfices pour les entreprises

Les solutions de garde et d'accueil offertes aux enfants permettent aux parents d'allier plus facilement vie professionnelle et vie privée, ce qui se ressent sur le temps disponible mais également sur l'efficacité au travail.

Bénéfices pour la société

Une politique active en faveur des enfants permet de renforcer la cohésion sociale en favorisant l'égalité d'opportunités et une plus grande intégration sociale pour toute la population. Elle promeut également l'égalité des genres en encourageant une répartition plus équitable des rôles au sein du couple et dans la société en général.

POUR QUI ?

Par sa situation de proximité et ses compétences dans le domaine de l'enfance, une commune a un rôle central à jouer. Le système politique donne une place évidente aux communes en ce qui concerne la politique d'accueil des enfants de 0 à 4 ans, mais la Ville de Vernier a la volonté de non seulement mettre en place un plan politique ambitieux pour cette tranche d'âge, mais également pour les 5 à 8 ans, facilitant ainsi les transitions à travers leur développement, du prénatal jusqu'à la scolarité obligatoire.

QUOI ?

Pour que les bénéfices identifiés puissent se réaliser, les prestations publiques doivent être de qualité et accessibles à toutes et tous. Les Verniolan-e-s ont le droit à ce que leurs enfants bénéficient de prestations diversifiées. Chaque enfant, quelle que soit sa situation (handicap, âge, situation sociale, etc.), dans un souci d'inclusion, doit pouvoir bénéficier de prestations adaptées.

Attachée à la cohésion sociale et aux démarches participatives, la Ville de Vernier souhaite mettre en place des politiques innovantes ancrées dans les quartiers en collaboration avec les habitant-e-s.

Afin de mener à bien son plan politique de l'enfance, la Ville de Vernier se base sur trois piliers essentiels, déclinés principalement vers les enfants et les parents : l'éducation, la santé, et le social.

ÉDUCATION

Enfants

L'offre en places d'accueil, que ce soit en structure d'accueil petite enfance ou en accueil familial de jour, doit répondre aux besoins des habitant-e-s. La mission et les prestations d'accueil ont pour objectif une éducation positive et valorisante auprès des enfants. En outre, dans une perspective d'inclusion, tous les enfants sont accueillis, quelle que soit leur situation, et des outils sont mis en place pour assurer un développement harmonieux de toutes et tous. Le suivi des enfants se fait tout au long de leur parcours, leur assurant ainsi des transitions facilitées entre les différentes étapes de leur développement.

Parents

Le soutien à la parentalité est mis en avant dans les différentes actions menées, tout comme le dialogue et le partenariat, afin de parvenir à une coopération et coéducation entre les parents et les autres intervenants de l'éducation.

Personnel

Les conditions de travail mises en place permettent au personnel d'offrir des prestations de qualité. Les collaboratrices et les collaborateurs sont valorisés dans leur travail et leurs initiatives, en particulier par la mise à disposition d'une offre consistante de formations continues.

SANTÉ

Enfants

La Ville de Vernier veille activement au bon développement global des enfants. Des actions de prévention et de dépistage sont menées dans les structures d'accueil petite enfance, mais aussi par le biais d'actions particulières, notamment en partenariat avec les écoles et les acteurs du réseau.

Famille / Parentalité

Les parents sont également les destinataires de campagnes de promotion dans le domaine du développement global de l'enfant et de prévention autour des questions de santé. La Ville de Vernier valorise le travail quotidien accompli par les parents qui offrent un environnement stable, propice à un développement sain de l'enfant, et la charge familiale qui en résulte.

SOCIAL

Enfants

À travers les structures d'accueil petite enfance, l'accueil familial de jour et des actions particulières, il est possible de favoriser l'égalité des opportunités et d'agir pour combattre les inégalités sociales. Par ailleurs, les enfants doivent notamment être sensibilisés à leur environnement et au développement durable.

Famille

Les contacts établis à travers les structures d'accueil petite enfance, l'accueil familial de jour et des actions particulières doivent permettre d'anticiper, de détecter de manière précoce des situations sociales difficiles chez les enfants et leur famille, et de bâtir des collaborations avec les acteurs du domaine.

COMMENT?

Dans son approche, la Ville de Vernier cherche à améliorer constamment les mesures en place dans la commune et à les valoriser, à en instaurer de nouvelles et utilise les ressources de la manière la plus efficiente possible. Elle surveille et évalue régulièrement l'efficacité et l'efficience de ses politiques et ses actions. Elle en garantit la qualité, notamment en valorisant les compétences des professionnels de l'enfance et des spécialistes du domaine.

Elle fait la promotion active des enjeux du développement de l'enfant auprès des parents, du public et des acteurs du domaine de la petite enfance.

Elle favorise la collaboration et les échanges avec les différents partenaires du domaine et renforce les réseaux professionnels.

Elle se donne les moyens d'assurer ce plan politique en finançant en particulier les structures d'accueil petite enfance et des projets spécifiques.

Par ailleurs, l'ensemble des actions et des informations sur le plan politique de l'enfance de la Ville de Vernier est communiqué par des canaux multiples aux habitant-e-s, de manière ciblée.

Les mesures, déjà en place ou à venir, sont énoncées dans un document formel, qui souligne leur degré de priorité et de faisabilité. Le document est constamment mis à jour dans un souci de transparence et de suivi.



PLAN DE MESURES



Ces mesures ont été formulées afin de répondre aux besoins des enfants et des familles. Dans l'objectif d'atteindre ces mesures, des actions ont été instaurées et sont rassemblées dans un plan d'actions. Ce document a un caractère évolutif et sera enrichi progressivement.

Au total, plus de 40 mesures ont été formulées lors des différentes séances de consultation. Après un travail de synthèse, ce plan de mesures a pu être établi. Par ailleurs, ces mesures ont été sélectionnées en se basant sur deux critères :

- faisabilité : moyens financiers, ressources et temps nécessaires
- priorité : thème prioritaire

L'échelle de priorité est la suivante : de 1 à 4, 1 représentant la priorité la plus haute. Certaines mesures se rapportent à un travail constant, de ce fait, elles n'ont pas été classées par ordre de priorité.

Mesure

Enjeu

La Ville de Vernier entreprend une réflexion globale afin que le jeune enfant soit mieux pris en compte dans l'espace public et que celui-ci soit plus sécuritaire pour le jeune enfant.

Offrir un environnement favorable au développement des enfants ainsi qu'aux familles.

La Ville de Vernier initie et soutient le développement d'activités pour compléter l'offre pour les enfants de moins de 8 ans dans tous les domaines, plus particulièrement dans le sport, la culture et la créativité.

Offrir des prestations favorisant le développement global des enfants.

La Ville de Vernier développe activement des outils permettant de garantir l'accueil inclusif dans ses structures d'accueil, et plus largement dans l'ensemble des prestations offertes.

Accueillir tous les enfants, quelle que soit leur situation.

La Ville de Vernier met à disposition des sources d'information pour les parents et les professionnels. Elle reste proactive et adapte régulièrement ses moyens de communication.

Informers les habitantes et habitants sur l'ensemble des actions et sur le plan politique de l'enfance.

La Ville de Vernier identifie et initie des points de contact pour l'ensemble des familles, afin de s'assurer qu'elles ont accès aux sources et aux informations.

La Ville de Vernier met en place des actions pour sensibiliser les enfants au respect de l'environnement et au développement durable.

Sensibiliser les enfants à leur environnement et au développement durable.

Lorsque le besoin existe et est pertinent, la Ville de Vernier met sur pied une solution de garde afin de favoriser la participation citoyenne des parents.

Mettre en place des politiques innovantes et favorisant les démarches participatives.

2

MESURES DE PRIORITÉ 2

Mesure

Enjeu

La Ville de Vernier renforce l'information et le dialogue avec le réseau professionnel petite enfance et les partenaires du domaine de l'enfance.

Faciliter les transitions des enfants à travers leur développement.

La Ville de Vernier mène des projets qui permettent d'intégrer activement les partenaires dans la politique de l'enfance.

Évaluer régulièrement l'efficacité et l'efficience des politiques et des actions mises en place.

3

MESURES DE PRIORITÉ 3

Mesure

Enjeu

La Ville de Vernier met en place des outils pour une utilisation pertinente et efficace des réseaux professionnels petite enfance.

Favoriser la collaboration et les échanges avec les différents partenaires du domaine de l'enfance.

La Ville de Vernier intègre la dimension participative des parents dans certains projets, en définissant le cadre de leur intervention.

Mettre en place des politiques innovantes et favorisant les démarches participatives.

La Ville de Vernier encourage les professionnels de la petite enfance à identifier les besoins des parents, ainsi que leurs sujets de préoccupation et d'intérêt de manière régulière, et à les transmettre pour que des actions puissent être engagées dans la mesure du possible.

Soutenir la parentalité et favoriser la coopération entre les parents et les autres intervenants de l'éducation.

La Ville de Vernier mène des projets destinés aux parents en lien avec leurs besoins, sujets d'intérêts et de préoccupation.

La Ville de Vernier développe le soutien matériel aux familles. Dans les structures d'accueil, elle développe, renforce et pérennise les systèmes d'aide existants. Elle met des actions en place afin d'étendre son offre à toutes les familles.

Offrir un environnement favorable au développement des enfants ainsi qu'aux familles.

La Ville de Vernier continue de valoriser activement la diversité des langues maternelles et paternelles, en soutenant différents projets à l'intérieur des SAPE et en les déployant à l'extérieur des structures d'accueil petite enfance.

Soutenir la parentalité et favoriser la coopération entre les parents et les autres intervenants de l'éducation.





TRAVAIL CONSTANT, MESURES SANS ORDRE DE PRIORITÉ

Mesure

Enjeu

La Ville de Vernier soutient le développement des espaces dédiés aux parents, leur permettant de partager un moment avec leur(s) enfant(s) mais aussi de renforcer leurs compétences parentales. Elle renforce la communication autour de ces espaces.

Soutenir la parentalité et favoriser la coopération entre les parents et les autres intervenants de l'éducation.

La Ville de Vernier renforce le réseau professionnel petite enfance.

Favoriser la collaboration et les échanges avec les différents partenaires du domaine de l'enfance.

La Ville de Vernier examine régulièrement les conditions-cadres, la réglementation, les effets de seuil et les pénalités autour des structures d'accueil petite enfance.

Répondre aux besoins des habitantes et habitants en matière d'offres d'accueil.

La Ville de Vernier, en tant que partenaire reconnu du Canton, travaille à développer et renforcer la coordination avec le Canton et sa politique.

Développer un plan politique de l'enfance global, coordonnée et ambitieux.

La Ville de Vernier déploie les expériences pilotes réussies dans toutes les structures d'accueil et les intègre dans le budget de fonctionnement dans la mesure du possible, afin de pérenniser les projets. Elle examine la possibilité de les déployer à l'extérieur des structures.

Assurer le plan politique de l'enfance en finançant les structures d'accueil petite enfance et des projets spécifiques.

La Ville de Vernier examine des projets et programmes dans le domaine de l'enfance, et propose un soutien financier, dans la mesure du possible.

La Ville de Vernier poursuit la réflexion sur des moyens d'inclure des temps de réflexion dans le temps de travail des équipes éducatives, afin de les soutenir dans la gestion de la complexité du terrain et de l'accueil inclusif.

Offrir des conditions de travail permettant au personnel d'offrir des prestations de qualité.

La Ville de Vernier évalue, renforce son système de monitoring et de pilotage pour les prestations générales dans le domaine de l'enfance.

Évaluer régulièrement l'efficacité et l'efficacité des politiques et des actions mises en place.

